



# MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

### INTRODUCTION

Selon les dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire ou le maire-suppléant selon le cas, fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ainsi, le maire traite des derniers états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, du dernier rapport du vérificateur externe s'y rattachant, du programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2016, et des orientations générales du prochain budget, soit 2017 ainsi que du prochain programme triennal d'immobilisations.

Le rapport sur la situation financière de la municipalité doit également faire mention d'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Enfin, en vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire ou son suppléant doit inclure dans son rapport annuel une mention de la rémunération et des allocations des membres du conseil.

### BILAN DES ACTIVITÉS 2016

2016 a été une année d'énorme transition à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Plusieurs changements de siège ont tout d'abord marqué notre vie politique. Nous avons su renouveler les départs avec des personnes dévouées voulant s'impliquer dans le milieu anticostien.

La nomination d'un nouveau directeur général a su consolider une équipe de travail déjà excellente. Nous regardons de l'avant dans plusieurs dossiers.

Les employés municipaux verront pour 2017 un ajustement salarial en fonction de la moyenne provinciale pour des municipalités de mêmes envergures que la nôtre. Il y avait des écarts significatifs.

Nous avons installé deux affiches de bienvenue sur les routes où nos visiteurs arrivent soit, la route de l'Aéroport et le chemin du Quai.

Dernièrement, en collaboration avec l'entrepreneur local, nous avons effectué l'enrochement du site de la Pointe-Ouest. De cette façon, les bâtiments patrimoniaux seront protégés des grandes marées qui menaçaient leur intégrité. Dans la même opération, nous avons dû démolir une des maisons de la Baie-Sainte-Claire qui menaçait de s'effondrer. Soyez assuré que le conseil est déjà en mode solution pour préserver l'autre maison. C'est dans ce sens que nous l'avons placardé cet été afin de minimiser les dégâts en attendant que le plan d'action pour sa préservation soit complété.

Le Parc de la Joie de Vivre a été inauguré en août. Ce parc a été un projet des citoyens du début jusqu'à la fin. Je remercie les personnes impliquées pour cette belle réalisation.

Les travaux pour l'installation de cinq sites de camping se sont terminés en 2016. Avec la construction d'un pavillon permanent, le Pavillon Luc Jobin, le site du château Menier se développe en lieu où il fera bon se rencontrer entre citoyens et visiteurs de l'île.

Les actions pour faire avancer le dossier de l'eau potable ont enfin débloqué. Le projet est beaucoup plus complexe qu'il ne peut y sembler. Par contre, depuis septembre, les démarches vont bon train. Il s'agit d'un dossier prioritaire pour la municipalité.

Parallèlement au dossier d'aqueduc, le dossier des eaux usées aussi avance rondement. Il faut savoir que le gouvernement du Québec imposera des nouvelles normes de rejet pour 2020. Notre dégrilleur ne conviendra plus.

Dernièrement, nous avons rencontré des membres de la Fabrique qui nous ont entretenus des difficultés rencontrées dans le dossier du repositionnement du dispensaire médical. La municipalité va s'impliquer et aller de l'avant en collaboration avec la Fabrique.

Les problématiques de transport sont traitées par le conseil. Nous travaillons activement pour le désenclavement de l'île via un traversier dédié à celle-ci. Le transport aérien est aussi au cœur de nos préoccupations.

La coupe de bois et la préservation de la faune ont faits objet de rencontres avec les différents ministères afin de trouver des procédés convenant à tous. Beaucoup de travail est encore à faire, mais le milieu est mobilisé à cette cause et les rencontres vont bon train.

Un autre dossier qui a été travaillé avec le milieu et les pourvoies est la gestion des matières résiduelles dont entre autres les carcasses de chevreuil. Le ministère de l'Environnement exigeait que les pourvoyeurs ramènent les carcasses à Port-Menier afin

de les traiter dans un composteur industriel. Après maintes négociations et l'embauche d'un consultant, le ministère a changé d'avis et l'enfouissement dans des tranchées sera toujours permis.

L'année 2016 nous a aussi permis de mettre de l'avant le dossier pour que l'île d'Anticosti soit reconnue au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit d'une démarche complexe à laquelle nous avons engagé une chargée de projet. À l'heure d'écrire ces lignes, le dossier avance rondement et les progrès sont très satisfaisants.

Finalement, les enjeux via le dossier de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur Anticosti et sur la protection de l'eau potable nous demandent beaucoup de temps et d'énergie. 2017 sera une année charnière dans ce domaine. Les yeux du Québec ont souvent été portés sur notre municipalité et nous en sommes conscients. Nous jugeons qu'il est important que la population d'Anticosti soit la mieux informée possible.

### **RAPPORT FINANCIER 2015 ET INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2016**

Le rapport des vérificateurs démontre un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales pour l'exercice financier 2015 de 108 455 \$

Revenus	1 503 336 \$
Charges	1 452 079 \$
Excédent	51 257 \$
Conciliation fins fiscales	57 198 \$
<b>Excédent fins fiscales</b>	<b>108 455.00 \$</b>

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2015 est de 1 447 796 \$.

Les états financiers de l'exercice financier de 2015 démontrent que la municipalité a investi en immobilisations 108 326 \$ et que l'état de la situation financière démontre une dette nette d'un montant total de 363 216 \$. Le rapport financier démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Pour l'année 2016, la municipalité dispose d'un budget de fonctionnement de 1 604 519 \$. Les opérations se déroulent sensiblement tel que prévu et l'exercice préliminaire des résultats nous permet de croire que le budget sera équilibré.

### **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Voici les grandes orientations générales du prochain budget de fonctionnement ainsi que la prévision du prochain programme triennal d'immobilisations :

**2017**

Réparation du site de la Pointe-Ouest	10 000 \$
Travaux de réfection de la maison Baie-Sainte-Claire	15 000 \$
Achat de différents terrains pour projets Mini-Maisons	40 000 \$
Mise à niveau service incendie	<u>300 000 \$</u>
	<b>365 000 \$</b>

**2018**

Mise à niveau du système d'aqueduc et d'eau potable	*1 500 000 \$
Plans et devis pour nouveau bureau/musée municipal	<u>50 000 \$</u>
	<b>1 550 000 \$</b>

**2019**

Mise à niveau du système des eaux usées	*1 600 000 \$
Nouveau bureau/musée municipal	* <u>1 500 000 \$</u>
	<b>3 100 000 \$</b>

\* = Conditionnel à des aides gouvernementales

**RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL**

**MAIRE - Municipalité** 6 667 \$ + 3 333 \$ = 10 000 \$

**CONSEILLERS** 1 769 \$ + 885 \$ = 2 653 \$

**MAIRE - MRC** 2 560 \$ + 1 280 \$ = 3 840 \$

**LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$**

1. Assurances de dommages - Assurances 5000, Groupe Ultima	40 595 \$
2. Entretien des chemins l'hiver - A. Hébert & Fils Inc.	102 199 \$
3. Services policiers - Ministère de la Sécurité publique	27 225 \$
4. Soutenir le bâtiment - Techno-Pieux ( <i>assurance</i> )	209 392 \$
5. Étude hydrogéologique - Akifer	28 155 \$
6. Contrats divers - Jacques et Robert Charrette Inc. ( <i>en partie assurance</i> )	464 651 \$
7. Honoraires professionnels - Renfort Ressources Inc. ( <i>assurance</i> )	83 043 \$
8. Nettoyage des puits - Les Forages L.B.M. Inc.	47 600 \$
9. Achat de la zamboni - Robert Boileau Inc.	41 621 \$
10. Aide à la chasse - SÉPAQ Anticosti ( <i>MFFP</i> )	29 053 \$

**Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.**

1. A. Hébert et fils inc.	297 815 \$
2. Hydro-Québec	52 274 \$
3. Ministère du Revenu du Québec	94 960 \$
4. M.R.C. de Minganie	68 757 \$
5. Revenu Canada	39 132 \$

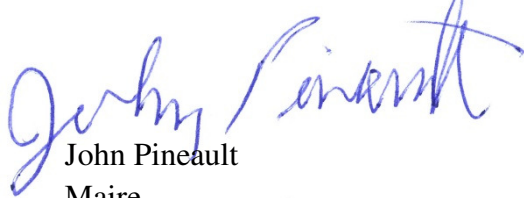
## **CONCLUSION**

Le conseil désire maintenir et consolider les acquis, en plus de planifier le développement de la municipalité. Le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je veux rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires.

Je désire également remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population.

Notre belle île et son village avancent vers un avenir intéressant où nous pourrions inverser la tendance de la baisse démographique. Le défi est très grand, mais soyez assuré que les élus en place y croient et qu'ils vont faire de la gestion de croissance plutôt que de la gestion de décroissance!

Donné à Port-Menier, le 10 novembre 2016



John Pineault  
Maire